



Monsieur le Directeur Académique,

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Après un été catastrophique au niveau climatique entre épisodes de canicules et incendies de forêts, heureusement une bonne nouvelle est survenue... « les enseignants en moyenne gagnent 3090€ nets par mois... », c'est le ministère qui l'affirme dans sa note de la DEPP...Malheureusement cette note de 2024 publiée le 20 août a tout d'une manipulation: Elle ne prend pas en compte les contractuels, ne différencie pas les indemnités, les heures supplémentaires et le salaire au sens strict qui est la base pour les cotisations sociales et le calcul des pensions. Elle n'explique pas non plus que la profession est vieillissante car le métier est très peu attractif.

Drôle de médiatisation du ministère alors que les enseignants français restent parmi le plus mal payés de l'OCDE ; alors que la valeur du point d'indice n'a augmenté que de 5% de 2020 à 2026 pour une inflation de 21% sur la période . Et timing pas choisi au hasard qui ne vise qu'à renforcer le prof bashing alors que le débat budgétaire va s'ouvrir, alors que le mardi 29 septembre un mouvement de grève nationale massif et intersyndical s'annonce.

Cette rentrée se place sous le signe du bilan de 10 ans d'une politique macroniste qui n'a cessé de dégrader la situation de l'Education, entre baisse des moyens, réformes tous azimuts organisant le tri social .stigmatisation et attaques contre les personnels, ou encore mesures réactionnaires comme l'uniforme, le SNU et les classes défense...

Sans surprise , il manque en effet de personnels et de moyens financiers. Il n'y a toujours pas assez d'enseignants dans les écoles et les établissements collèges du département même si les 2 concours cette année ont rendu la situation un peu moins tendue .La question du remplacement , elle , perdure dans le 1er degré. Dans le 2d degré en particulier, l'entêtement à mettre en oeuvre la réforme de la Formation initiale a cependant créé beaucoup de dysfonctionnements dans les affectations des collègues entrant dans le métier.... Durant tout l'été, pour le second degré, nous sommes restés sur le front pour signaler les erreurs de l'administration et les faire corriger, aider les lauréats de concours : erreur de statut : des personnels placés "fonctionnaires temps plein" alors qu'ils devaient être "élèves fonctionnaires" ; des erreurs de quotités entre des affectations en tant que fonctionnaires stagiaires mi-temps et temps plein. Des collègues dont les situations ont été corrigées tardivement ne leur permettant pas de faire des vœux d'affectations sur les bons supports. Les erreurs de calibrage dans le second degré, 598 stagiaires attendu contre 795 à ce jour (107 mi-temps et 67 temps plein supplémentaires, n'ont pas permis de placer "correctement" les stagiaires (certains sont à plus d'1h30 de route de chez eux). De plus cela a avec des conséquences importantes pour les TZR et nombre de contractuels qui ne sont pour l'heure pas réemployés. Les classes sont parmi les plus chargées des pays de l'OCDE , 22 en moyenne en France dans le 1er

degré contre 19 , et 26 en moyenne en collège contre 21...Cela nuit aux conditions d'apprentissage et de réussite de nos élèves en particulier dans notre département, le 7ème le plus pauvre de France métropolitaine...Il aurait fallu profiter de la baisse démographique amorcée pour améliorer les conditions d'enseignement et donner un avenir plus favorable à nos élèves, nous n'avons là encore cessé de le répéter. Au lieu de cela les conditions se dégradent encore , les choix d'options et de formations se réduisent encore alors que le chômage des jeunes est au plus haut et que le nombre de jeunes ni en emploi ni en formation est alarmant dans l'académie et en particulier dans le Calaisis et le Lensois.

Et pourtant , le Conseil d'analyse économique , peu enclin aux propositions progressistes, préconise ces jours-ci de profiter de la baisse démographique pour , je cite "diminuer significativement le nombre d'élèves par classes, prévoir aussi du travail en tout petits groupes" pour réduire les inégalités et améliorer significativement les apprentissages et la réussite des élèves. S'il pouvait être entendu! La liste des ajustements de moyens pour les collèges est bien plus importante que les années précédentes , preuve que nos analyses de février sur les effectifs prévus étaient justes dans de très nombreux endroits.Mais cette sous-évaluation a permis à l'institution d'économiser des moyens sur le dos des personnels et des élèves.

L'inclusion , là encore un marronnier de nos déclarations, est synonyme de souffrance pour les personnels, pour les élèves en situation de handicap et pour les élèves de la classe car il manque d'AESH et que dans nombre de cas , le saupoudrage ou l'AESH chargé.e de 2 ou 3 élèves dans une même classe en même temps n'apporte pas l'aide nécessaire.Sans oublier les conditions de travail déplorables de nos collègues .

Il manque des personnels de santé et de service social, des psy-EN des AED , des CPE , des assistants de prévention et de sécurité etc...Cerise sur le gâteau, le service public de l'orientation va encore être dégradé dans le Lensois et le Béthunois avec la fusion des cio de Béthune/ Bruay et de Lens /Liévin... Et que dire des moyens matériels qui font de plus en plus souvent défaut pour travailler dans des conditions normales?

Il manque des investissements lourds pour faire face au changement climatique : la fin d'année caniculaire a laissé des traces profondes chez les personnels: ils ne peuvent plus se satisfaire de promesses creuses.

Les conditions d'enseignement en mai et juin, comme celles des examens jusqu'en juillet ont été inacceptables dans la grande majorité des cas: les témoignages très nombreux en attestent .

Dans certains collèges, ce n'est pas la dotation de climatiseurs qui va compenser le vieillissement et/ou l'inadaptation du bâti aux vagues de chaleur et au froid. À ce propos, nous alertons sur la tentation éventuelle de ne pas engager les crédits nécessaires à la rénovation du bâti, compte-tenu de l'évolution démographique. De façon générale, la FSU réitère son opposition à l'instrumentalisation de la baisse démographique pour faire avancer le vieux projet d'école fondamentale. Concernant le collège d'Heuchin, nous avons déjà signalé dans cette instance, et lors du CSAA du 26 mai, que la convention adoptée pour accueillir 2 classes de primaires dans les locaux de l'EPL comportait des dispositions à caractère pédagogique qui relèvent du champ de l'expérimentation. Ces dispositions n'ont pas été proposées à la délibération du CA sur fondement des dispositions de l'article L314-2 du Code de l'Éducation, et ne font pas d'ailleurs -réponse faite en CSAA- l'objet d'un suivi de la CARDIE. Nous demandons que les textes soient respectés. Il manque aussi les crédits d'Etat nécessaires pour les nouveaux programmes de LV1 et LV2 en 5è : aucun manuel ne peut être acheté. Sauf à considérer que les LV ne sont pas un enseignement , il n'est pas normal que l'Etat n'assure pas ses missions.

Quant aux nouveaux programmes dans le 1er degré, rédigés sans réelle concertation avec les équipes de terrain, ils traduisent une vision des apprentissages très mécanique qui ne peut être que synonyme

de souffrance tant pour les personnels que pour nombre d'élèves. Les premières annonces pour le budget 2027 laissent augurer de 6000 suppressions d'emplois dans l'Education et de coupes toujours plus drastiques dans les dépenses sociales dont l'hébergement d'urgence.

L'Unicef a publié il y a quelques jours les chiffres des enfants sans toit. Sans surprise, la France bat des records : 2355 enfants n'ont pas de toit dont 514 de moins de 3 ans. Notre département est touché, ce sont aussi nos élèves. Et ce n'est pas acceptable dans la 7^è économie mondiale. La lutte contre les inégalités, contre les discriminations et pour la réussite de toutes et tous, pour la cohésion sociale en fait, devrait être la boussole de tout gouvernement républicain. La campagne présidentielle qui a commencé semble très loin de cet idéal démocratique. Un dernier point concernant les célébrations mémorielles autour du 11 novembre décidées cette année: nous alertons sur la nécessité du respect du principe de neutralité, notamment des élu.e.s, qui dans nombre de communes souhaiteront en faire un élément de communication partisane.